L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau---rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 31 OCTOBRE, 1883. 56eme Annee

Ventes pour Taxes d'Etat, de Propriete Foncieres

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES --PAROISSE D'ORLEANS TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale du devant de la maison de Cour ou siège la Cour Civile du District de la dite paroisse, située dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 17ème jour de novembre, A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et de la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes accumulées dans l'année 1882, ensemble avec les intérêts y attachant, à partir du 30ème jour de Décembre, 1882, au taux de 1 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

CADILLON, B. HERITIERS DE — Taxe de 1882, montant à.....$1 80

Deux certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bartholémy, Jeanne, Bourgogne et Esmarais, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilet No. 516; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 66 pieds de face à la rue Barthélémy sur 120 pieds de profondeur.

CLARK, MRS FRANK.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Barthélémy, Jeanne et St. Claude, désigné comme les dits lots Nos. 6 et 7 mesurant 66 pieds de face à la rue Barthélémy sur 120 pieds de profondeur.

CAVELIER, THEOPHILE—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la rue Urquhart, Lamayette, Port et Villeré, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilet No. 518, les dits lots Nos. 6 et 7 mesurant 66 pieds de face à la rue Urquhart sur 100 pieds de profondeur.

CASSIMIER, ERNEST—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Villeré, Congrès et Urquhart, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 529; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Elmire et Villeré et mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

CARPENTER, JEAN, B.— Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Barthelemy, Villeré et Robertson, désignées comme une portion de l'Ilet No. 524; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Marais sur 140 pieds de profondeur.

CHALER, P. O. — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clouet, Robertson, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 865; le dit lot No. 18 mesure 31 pieds de face à la rue Pélican sur 117 pieds de profondeur.

CARNIN, P.—Taxe de 1880, montant à..$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pelican, Clouet, Villeré et Mouvrieres, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 865; le dit lot No. 18 mesure 31 pieds de face à la rue Pélicans sur 117 pieds de profondeur.

CANNON, MISS A. R.—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Deux certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clouet, Robertson, Louise et Chartres, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'Ilet No. 854; les dits lots Nos. 10 et 11 forment l'encoignure des rues Clouet et Robertson et mesurent 62 pieds de face à la rue Clouet sur 102 pieds de profondeur.

CARPENTER, JEAN, B.— Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Une certaine portion de terré, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Soliditie et Robertson, désignée comme une portion de l'Ilet No. 524; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Robertson sur 120 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Célestine et Génie, désignée comme une portion de l'Ilet No. 524; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Libéral et Génie, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilet No. 524; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurant 66 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONET, J. N.—Taxe de 1880, montant à.....$2 60

Un certain portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Libéral et Génie, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'Ilet No. 524; les dits lots Nos. 8 & 9 formant l'encoignure des rues Josephine et Port et mesurant 215 pieds de face à la rue Josephine sur 105 pieds de profondeur.

CASTAING, ALEXANDER — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Columbus, Laharpe et Port, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 925; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Columbus et mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

CAMOS, J. C. F.—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Marigny, Mandeville et Soliditie, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 883; le dit lot No. 11 mesure 31 pieds de face à la rue Josephine sur 120 pieds de profondeur.

CASTANEDO, F. — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laharpe, Columbus, Bienvenu et Prieur, désigné comme les Nos. 15 de l'Ilet No. 926, le dit lot No. 15 mesure 27 pieds de face à la rue Laharpe sur 100 pieds de profondeur.

CHARLOT, FRANÇOIS —Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Metairie, Chy, Castiglione et Roudre, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1720; la dite portion de l'Ilet No. 1720 mesure 30 pieds de face à la rue Robson sur 130 pieds de profondeur.

CHARLES, JOSEPHINE — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Chalmette et Prosper, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 745; le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur 130 pieds de profondeur.

CASTELIN, JEANNETTE—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Prosper, Chalborne et Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 784; le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues St. Bernard et Prosper et mesure 64 pieds de face à la rue St. Bernard sur 90 pieds de profondeur.

CAMPBELL, JAMES—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Cinq certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Derbigny, Treasure et Orange, désignés comme les Nos. 11 de l'Ilet No. 909, le dit lot No. 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Johnson sur 100 pieds de profondeur.

CARNIF, GIBSON — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Libéral et Foro, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 120 ; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 100 pieds de l'autre cote.

CAPIN, VEUVE CELESTE — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Foro, St. Antoine, Verbas et, Soutille, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1260; la dite portion mesure 60 pieds de face à la rue Foro sur 127 pieds de profondeur.

CALDWELL, EDW'D.—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Aris, Célestine et Génie, désignés comme les dits lots Nos. 11 et 12 de l'Ilet No. 1260; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent chaque 32 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 100 pieds de profondeur.

CASTELIN, JEANNETTE—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Chalborne et Prosper, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 745; le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur 130 pieds de profondeur.

CAMPBELL, JAMES—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Cinq certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Villeré, Congrès et Urquhart, désignés comme les Nos. 2 & 6 de l'Ilet No. 529, les dits lots Nos. 2 & 6 formant l'encoignure des rues Elmire et Villeré et mesurent 32 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

CARPENTER, JEAN, B.— Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Une certaine portion de terré, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Soliditie et Josephine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 524; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Robertson sur 120 pieds de profondeur.

CHALER, P. O. — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clouet, Louis, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 865; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Pélicans sur 117 pieds de profondeur.

CHASSANIOL, ARTHUR— Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Elmire, Prosper et Desire, désignée comme une portion de l'Ilet No. 730 ; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Claiborne sur 120 pieds de profondeur.

CARRERAS, JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Monique, Prosper et Claiborne, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 743; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 60 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

CASSIMIER, ERNEST—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Villeré, Congrès et Urquhart, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 529 ; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Elmire et Villeré et mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

CARPENTER, JEAN, B.— Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Une certaine portion de terré, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Soliditie et Josephine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 524; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Robertson sur 120 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Célestine et Génie, désignée comme une portion de l'Ilet No. 524; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Libéral et Génie, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilet No. 524; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurant 66 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONET, J. N.—Taxe de 1880, montant à.....$2 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Libéral et Foro, désignés comme une portion de l'Ilet No. 524; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Libéral et Génie, désignés comme une portion de l'Ilet No. 1466; la dite portion de l'Ilet No. 1466 mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONET, JOHN—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Quatre certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Reynes, Forstall, Libéral et Génie, désignés comme lots Nos. 1078, 1072, 1080, 1082, 2031, 2027, 2029, 2033, 2013, 2029, 2561, 2814, 2743, 2901 et 2903.

CAMPBELL, JAMES—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Cinq certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Lot et Magistrat, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 784 ; le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues St. Bernard et Foro et mesure 64 pieds de face à la rue St. Bernard sur 90 pieds de profondeur.

CHARLES, JEAN EDOUARD—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Columbus, Laharpe et Port, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 925 ; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Columbus et mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

CASTAING, ALEXANDER — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Marigny, Mandeville et Soliditie, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 883; le dit lot No. 11 mesure 31 pieds de face à la rue Josephine sur 120 pieds de profondeur.

CASTANEDO, F. — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laharpe, Columbus, Bienvenu et Prieur, désigné comme les Nos. 15 de l'Ilet No. 926, le dit lot No. 15 mesure 27 pieds de face à la rue Laharpe sur 100 pieds de profondeur.

CHARLOT, FRANÇOIS —Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, François, Verbas et Magistrat, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 1220; le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 105 pieds de profondeur.

CASANAVE, G.—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Derbigny, Treasure et Orange, désigné comme les Nos. 11 de l'Ilet No. 909, le dit lot No. 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Johnson sur 100 pieds de profondeur.

CARNIF, GIBSON — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Libéral et Foro, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 120 ; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 100 pieds de l'autre coté.

CAPIN, VEUVE CELESTE — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Foro, St. Antoine, Verbas et, Soutille, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1260; la dite portion mesure 60 pieds de face à la rue Foro sur 127 pieds de profondeur.

CALDWELL, EDW'D.—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Aris, Célestine et Génie, désignés comme les dits lots Nos. 11 et 12 de l'Ilet No. 1260; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent chaque 32 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 100 pieds de profondeur.

CASANAVE, F. — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Derbigny, Treasure et Orange, désigné comme les Nos. 11 de l'Ilet No. 909, le dit lot No. 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Johnson sur 100 pieds de profondeur.

CARNIF, GIBSON — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Libéral et Foro, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 120 ; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 100 pieds de l'autre coté.

CHARBONNET, J. N.—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Soliditie et Josephine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 524; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, J. N.—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Célestine et Génie, désignée comme une portion de l'Ilet No. 524; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Quatre certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Libéral et Génie, désignés comme lots Nos. 1078, 1072, 1080, 1082, 2031, 2027, 2029, 2033, 2013, 2029, 2561, 2814, 2743, 2901 et 2903 ; les dits lots mesurant, chaque, 347 pieds sur 341 pieds.

CHABAUD, EMILE—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Trois certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Foro, Aris, Célestine et Génie, désignés comme lots Nos. 1015, les dits 3 lots mesurant 95 pieds de face à la rue Peintres sur 120 pieds de profondeur.

CHALON, M.—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Deuxe certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Prosper, Verbas et Magistrat, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'Ilet No. 1220; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 100 pieds de profondeur.

CADION, VEUVE WM. — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Deux certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Prosper, Verbas et Magistrat, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'Ilet No. 1220; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 100 pieds de profondeur.

CHALON, M.—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Prosper, Verbas et Magistrat, désignés comme une portion de l'Ilet No. 1220; la dite portion de terre mesure 32 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 100 pieds de profondeur.

CASTANEDO, J.—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Columbus et Port, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 925 ; le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

CASTANEDO, F. — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laharpe, Columbus, Bienvenu et Prieur, désigné comme les Nos. 15 de l'Ilet No. 926, le dit lot No. 15 mesure 27 pieds de face à la rue Laharpe sur 100 pieds de profondeur.

CASANAVE, GADANNE— Taxe de 1880, montant à.....$2 60

Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Warner, Bruxelles Industrie et Argentaines, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 1720, la dit triangle de l'Ilet No. 1720 mesure 200 pieds de face à la rue Warner sur 150 pieds de profondeur.

CASPARD, SUC. DE ETIENNE— Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Trois certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Libéral et Foro, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 120 ; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur 100 pieds de profondeur.

CHARLES, JEAN EDOUARD—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Columbus, Laharpe et Port, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 925 ; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Columbus et mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

CASTAING, ALEXANDER — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Marigny, Mandeville et Soliditie, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 883; le dit lot No. 11 mesure 31 pieds de face à la rue Josephine sur 120 pieds de profondeur.

CASTANEDO, F. — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laharpe, Columbus, Bienvenu et Prieur, désigné comme les Nos. 15 de l'Ilet No. 926, le dit lot No. 15 mesure 27 pieds de face à la rue Laharpe sur 100 pieds de profondeur.

CHARLOT, FRANÇOIS —Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Metairie, Chy, Castiglione et Roudre, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1720; la dite portion de l'Ilet No. 1720 mesure 30 pieds de face à la rue Robson sur 130 pieds de profondeur.

CASANAVE, GADANNE— Taxe de 1880, montant à.....$2 60

Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Warner, Bruxelles Industrie et Argentaines, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 1720, la dit triangle de l'Ilet No. 1720 mesure 200 pieds de face à la rue Warner sur 150 pieds de profondeur.

CAVELIER, F. — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Derbigny, Treasure et Orange, désigné comme les Nos. 11 de l'Ilet No. 909, le dit lot No. 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Johnson sur 100 pieds de profondeur.

CARNIF, GIBSON — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Libéral et Foro, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 120 ; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 100 pieds de l'autre coté.

CLAWSON, ROBERT—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lud, Franquis, Chartres et Hope, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 1469, le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Lud sur 120 pieds de profondeur.

CALOGNE, MME F. A.—Taxe de 1880 montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Orange et D'Abadie, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 1477; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Miro sur 115 pieds de profondeur.

CHARBONNET, EMILE L. — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Libéral et Foro, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1171.

CAMP, MISS J. M.— Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Washington, Broad et Sophie, désigné comme les Nos. 3 de l'Ilet No. 1581; le dit lot No. 3 mesure 27 pieds de face à la rue Esplanade sur 120 pieds de profondeur.

CAMPBELL, JAMES — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Derbigny, Treasure et Orange, désigné comme les Nos. 11 de l'Ilet No. 909, le dit lot No. 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Johnson sur 100 pieds de profondeur.

CARRERE, FRANÇOIS — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Libéral et Foro, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 120 ; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 100 pieds de l'autre coté.

CAMBARD, SUC. ETIENNE —Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Union, Bienvenu et Bourgogne, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1225; la dite portion de l'Ilet No. 1225 mesure 300 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

CANNON, W. E.—Taxe de 1880 montant à.....$1 20

Deux certaine lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Josephine et Celestine, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'Ilet No. 914; les dits lots Nos. 19 et 20 mesurant 64 pieds de face à la rue Marigny sur 137 pieds 10 pouces de profondeur.

CARTER, JAMES — Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Francais, Celestine et Celestine, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 1036; le dit lot No. 6 mesure 64 pieds de face à la rue Union sur 137 pieds 10 pouces de profondeur.

CASSIDY, HENRY — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Génie, St. Antoine et Celestine, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 1039; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Bagatelle et Génie et mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 126 pieds de profondeur.

CHARLES, VVE JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mira, Galvez, Onzaga et D'Abadie, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 1047; le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Miro sur 115 pieds de profondeur.

CHARBONNET, EMILE L. — Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Libéral et Foro, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1171.

CHAUVEAU, AUGUSTE— Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franquis, Libéral, Union et Foro, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 1176; le dit lot